

Limite de fréquence des frais d'exécution d'ordonnance: un bon moyen de maîtriser les coûts des régimes médicaments

La Financière Sun Life cherche constamment des moyens d'aider les promoteurs à réduire les coûts de leur régime de remboursement de frais de médicaments tout en encourageant les participants à prendre des décisions éclairées lorsqu'ils se procurent des médicaments sur ordonnance. La limite de fréquence des frais d'exécution d'ordonnance est une nouvelle option offerte au titre de tous les régimes avec carte-médicaments, à l'extérieur du Québec. Cette option vous permet de limiter le nombre de fois où les frais d'exécution d'ordonnance de médicaments d'entretien sont couverts par le régime.

Limite de fréquence des frais d'exécution d'ordonnance : vue d'ensemble

- Option facultative offerte au renouvellement de tous les régimes avec carte-médicaments.
- Seuls les médicaments d'entretien** sont visés, puisqu'ils peuvent généralement être délivrés pour une période de trois mois. Il s'agit de médicaments qui appartiennent notamment aux catégories suivantes : antiasthmatiques, hormonothérapie substitutive, antiparkinsoniens, contraceptifs oraux et transdermiques, médicaments utilisés en cardiologie, antihypertenseurs, médicaments visant à réduire le taux de cholestérol, médicaments pour le traitement du diabète et agents thyroïdiens.
- Certains médicaments d'entretien sont exclus pour des raisons particulières liées, par exemple, au coût et à la conservation du médicament, à l'adhésion au traitement ou au suivi du patient, notamment les suivants : antibiotiques contre les infections, anxiolytiques/sédatifs, somnifères et médicaments narcotiques contre la douleur. Sont également exclus les médicaments très onéreux pour lesquels une provision d'un mois est indiquée pour éviter les pertes, comme dans le cas des thérapies géniques.
- La Financière Sun Life recommande à ses clients de limiter à cinq par période de référence le nombre de fois où les frais d'exécution d'ordonnance de médicaments d'entretien peuvent être couverts par le régime.
- L'option limite de fréquence n'est pas disponible au Québec pour le moment. D'autres options sont toutefois offertes dans cet important marché pour aider les clients à maîtriser les coûts des médicaments.
- Un processus de demande d'exception basée sur des critères médicaux est offert aux participants qui doivent se procurer plus fréquemment un médicament pour traitement d'entretien.

Nous prévoyons que vous aurez des questions au sujet de la façon dont la limite de fréquence fonctionne, et donc nous avons préparé [un dépliant explicatif](#) et [une foire aux questions \(FAQ\)](#) pour vous aider avec toutes les questions que vous pourriez avoir.

Communication destinée aux participants

Nous avons conçu une [Foire aux questions \(FAQ\)](#) afin d'informer les participants au sujet de la limite de fréquence.

Intégration avec d'autres solutions en matière de gestion des régimes de remboursement de frais de médicaments

L'option limite de fréquence s'inscrit dans nos solutions de gestion des coûts des médicaments ChoixRadioux, comme le plafond applicable aux frais d'exécution d'ordonnance, le remplacement par le substitut générique, l'autorisation préalable et le régime d'assurance-médicaments à efficacité éprouvée.

Des questions?

Veuillez communiquer avec votre représentant aux Garanties collectives de la Financière Sun Life.

****** Les médicaments d'entretien sont généralement utilisés pour le traitement d'affections chroniques (à long terme) et ils peuvent être délivrés en grandes quantités (par exemple, des réserves de 90 jours et plus). Ils sont souvent utilisés également pour des maladies dont le traitement pourrait vraisemblablement durer plus d'un an.